



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

AERODROME DE NIORT SOUCHE -
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC AVEC LA SCI ESCADRILLE DU
SOUVENIR

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

PATRIMOINE ET MOYENS

**AERODROME DE NIORT SOUCHE - CONVENTION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC AVEC LA SCI ESCADRILLE DU SOUVENIR**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des activités aéronautiques exercées sur l'aérodrome de Niort Souché, de nombreux hangars sont implantés sur le domaine public aéronautique de la commune, afin de permettre principalement l'abri des aéronefs basés.

Le projet d'implantation d'un hangar aéronefs par la SCI Escadrille du souvenir a fait l'objet d'un arrêté d'urbanisme accordant son installation en date du 10 mai 2010.

Je vous propose d'autoriser l'implantation de ce nouvel hangar qui donnera lieu à la signature d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de vingt ans. Vous en trouverez les modalités dans le tableau ci-dessous :

	Type d'implantation	Superficie du hangar	Redevance d'occupation annuelle	Participation aux travaux de réseaux
SCI Escadrille du souvenir	Nouvelle implantation	540 m ²	648,00 €	4 172,63 €

De plus, la convention permettra de facturer au prorata de la superficie du hangar, la participation de la SCI aux travaux de réseaux d'électricité et d'eau réalisés par la Ville de Niort. L'indemnité à verser pour ces travaux est de 4 172,63 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention d'occupation du domaine public avec la SCI Escadrille du souvenir ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE